

FORUM JUSTICE, SECURITE, LIBERTE : où va la droite ? Quelle autre politique pour une gauche au pouvoir ?
Lundi 13 février 2006

A ce forum ont participé plus de 150 personnes, avec :

Jean-Pierre DUBOIS (Président de La Ligue des Droits de l'Homme), Serge PORTELLI (Magistrat), Aïda CHOUK (Présidente du Syndicat de la Magistrature), Céline CURT (Membre du Bureau national du Syndicat des avocats de France), Pierre TOUNIER (Chercheur au CNRS, Club « DES Maintenant »), Gabriel MOUESCA (Président de l'Observatoire International des prisons), Michel POUPONNOT (Secrétaire national de la CGT pénitentiaire), Nicolas FRIZE (compositeur, chercheur). Pour les partis politiques : Nicole BORVO (PCF), Christian PIQUET (LCF), Laurent LERICHE (Les Verts).

Des propositions ont été émises :

En matière de police :

Supprimer les BAC

Police de proximité non armée

Contrôle de la police par une autorité indépendante

Nécessité d'un contrôle des gardes à vue : présence de l'avocat dès la première heure

En matière de justice :

Revenir sur les lois de ces dernières années -depuis 2000-, lois sécuritaires qui, de plus, favorisent l'inflation carcérale

Dépénaliser certains délits

Supprimer la comparution immédiate

Des moyens pour le service public de la justice : protection de la jeunesse, suivi socio-judiciaire, aide juridictionnelle

Collégialité de toute instance de jugement

Réforme de l'instruction envisageable si parquet indépendant et juge de l'instruction arbitre.

Rapprocher les citoyens de la justice :

- généralisation de l'échevinage (notamment en correctionnelle) et suppression des « juges de proximité institués par la droite

- réforme du CSM : une minorité de magistrats dans sa composition et suppression de la Présidence par le Chef de l'Etat

- Mise en place d'un médiateur indépendant pour examiner les plaintes émanant des personnes mécontentes d'une décision de justice

Utiliser le plus possible les véritables alternatives à la prison : libération conditionnelle,

Limiter la détention provisoire en nombre et en durée (par exemple : un an maximum)

Concernant les prisons :

Supprimer l'incarcération des mineurs

Programme de « désinflation » carcérale, avec notamment exécution des peines de moins d'un an en-dehors de la prison

Lever le secret sur l'administration des prisons. Mettre en place un contrôle extérieur des prisons (Contrôleur général des prisons).

Améliorer les conditions matérielles de détention

Lutter contre l'oisiveté en détention : chaque détenu doit exercer une activité (travail, formation, activité artistique)

Créer les conditions d'une véritable participation des détenus à l'organisation de la vie en détention

Donner aux prisonniers des droits, dont celui à un revenu minimum (la prison ne doit être que la privation de liberté et rien d'autre)

Mettre en œuvre un appel contre toute détention considérée comme arbitraire

Donner les moyens de la réinsertion : personnels sociaux-éducatifs...

Suppression des peines de sûreté, de la perpétuité

Pour les personnels :

Une formation de qualité

La redéfinition de leurs statuts des personnels

La suppression du statut spécial qui exclut les personnels pénitentiaires des droits accordés aux citoyens....

Des moyens suffisants pour travailler dans la dignité et prendre en charge des personnes incarcérées dans le respect des droits de l'homme....